



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Développer les actions de sensibilisation autour de l'engagement dans la réserve  
Question écrite n° 42658

### Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques interroge Mme la ministre des armées sur la mise en œuvre et le suivi de l'édition 2021 des journées nationales des réservistes, qui se sont tenues du 9 octobre au 9 novembre 2021 sur l'ensemble du territoire national. En collaboration avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, les entreprises, les collectivités territoriales et les associations de réservistes, ces journées permettent au grand public de se rendre compte et d'apprécier l'engagement des femmes et des hommes qui interviennent quotidiennement et font preuve d'une grande capacité de mobilisation. La garde nationale rassemble près de 77 000 réservistes opérationnels des armées, directions et services, de la gendarmerie nationale et de la police nationale. Lors de la dernière édition, ces évènements centrés autour de leurs actions avaient alors rassemblé plus de 54 000 personnes et avaient ainsi permis de renforcer l'efficacité de l'action des forces armées, d'accueillir l'élan d'engagement volontaire des citoyens, de développer l'esprit de résilience et ainsi de renforcer la cohésion nationale. C'est pourquoi à l'issue de cette nouvelle édition, il souhaiterait en connaître le bilan et la volonté du Gouvernement de développer davantage les actions de sensibilisation autour de l'engagement des réservistes, notamment en apportant des aides aux entreprises afin qu'elles accompagnent au mieux les volontaires à l'engagement dans la réserve.

### Texte de la réponse

L'édition 2021 des journées nationales des réservistes (JNR 2021) s'est tenue du samedi 9 octobre au mardi 9 novembre dernier sur le thème « La réserve : j'ose une citoyenneté engagée ». Cet évènement annuel majeur de communication institutionnelle, qui contribue au renforcement de la cohésion nationale et de l'esprit de résilience autour de l'engagement des réservistes et des partenaires, a également constitué une opportunité de reconnaître le rôle déterminant des employeurs. En effet, l'employeur du réserviste est un acteur essentiel de la construction de l'outil de défense et de sécurité. Son action en faveur de l'engagement de ses collaborateurs constitue elle-même un engagement citoyen. Outre l'activité évènementielle des forces qui a rassemblé près de 30 000 personnes, les interactions numériques sur internet, principalement au travers des réseaux sociaux, ont été privilégiées en raison du contexte sanitaire. Ainsi via les seuls comptes « Garde nationale » (Instagram, LinkedIn, Facebook et Twitter), ce sont près de 364 000 personnes qui ont été touchées par les publications des JNR 2021. À ces données s'ajoutent, d'une part, l'audience des comptes institutionnels des états-majors, directions et services qui ont donné corps à cet effort commun et, d'autre part, celle des relais médiatiques nationaux et régionaux. Par ailleurs, les entreprises signataires de conventions ont pleinement pris part aux JNR 2021 par le biais de publications valorisant leurs collaborateurs réservistes ou revenant sur les enjeux de leur engagement partenarial. Des organismes ont également tenu, quand c'était possible, des « journées en uniforme », lors desquelles les réservistes ont communiqué sur leur engagement au sein de leur environnement professionnel. Les établissements d'enseignement supérieur, employeurs d'agents réservistes et vecteurs de diffusion d'information auprès des étudiants, déjà engagés ou sans lien avec l'institution, sont des partenaires privilégiés du fait de cette double implication. De nombreuses universités et écoles du service public ont également entrepris des actions de rayonnement, notamment à Lyon, Lille, Rouen, Nancy et Nantes, assurant ainsi une sensibilisation plus large au sein de la jeunesse, vivier privilégié du recrutement. Ces manifestations de soutien démontrent un engouement des partenaires à participer à la valorisation de l'engagement, tant lors

de cette période spécifique que le reste de l'année. Les politiques visant à susciter l'engagement des employeurs des réservistes opérationnels font l'objet d'une attention particulière du ministère des armées et du ministère de l'intérieur. Elles soutiennent le renforcement du lien entre la Nation, ses forces armées et ses forces de sécurité. Le secrétariat général de la Garde nationale contribue notamment à l'ancrage territorial de la politique partenariale au plus proche des réservistes et des concitoyens de leur entourage, ainsi qu'à l'accompagnement et à la valorisation des initiatives des employeurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Michel Jacques](#)

**Circonscription :** Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42658

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** [Armées](#)

**Ministère attributaire :** [Armées](#)

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [23 novembre 2021](#), page 8378

**Réponse publiée au JO le :** [3 mai 2022](#), page 2970